

# Bulletin

## hebdomadaire canadien

Vol. 25, N° 40

7 octobre 1970

### LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA ET LE TIERS-MONDE

*Extraits de l'allocution prononcée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, à l'occasion de l'Échange international de 1970, tenu à l'Université de Toronto:*

En juin dernier je publiais au nom du Gouvernement une série de documents sous la rubrique "Politique étrangère au service des Canadiens". Rien de plus simple que ce titre, qui, pourtant, exprimait clairement l'objectif que poursuivait le Gouvernement en entreprenant de faire une revue fondamentale et générale des relations politiques et opérations du Canada à l'échelle internationale. Il s'agissait de scruter la politique étrangère du pays en fonction de nos intérêts nationaux de base, de parvenir à des conclusions quant à l'efficacité de cette politique en regard de la position du Canada dans le monde de 1970, d'identifier les secteurs où des changements s'imposaient, et de donner de nouvelles directives pour l'avenir...

La révision de notre politique extérieure se devait d'identifier et de sonder les postulats qui ont servi de base à cette politique. Cependant, il fallait absolument retenir le postulat selon lequel... "pour la majorité des Canadiens, leur 'bien-être politique' ne peut être assuré que si le Canada demeure un état indépendant, démocratique et souverain". Sans ce postulat, toute discussion sur une politique extérieure au service des Canadiens serait inutile. Sans indépendance et sans souveraineté, nous n'avons pas besoin d'une politique extérieure. Sans démocratie, toute discussion publique est vaine.

Le Livre blanc continue: "Certains Canadiens pourraient répondre que le Canada atteindrait sans doute à un plus haut niveau de vie s'il abandonnait son indépendance et sa souveraineté pour s'annexer aux États-Unis. D'autres pourraient prétendre que les Canadiens jouiraient d'une plus grande liberté d'action politique et économique et subiraient moins de contraintes, s'ils consentaient à une baisse de leur niveau de vie. Mais la majorité semble avoir pour principal objectif d'atteindre le plus haut niveau de prospérité compatible avec le maintien de l'indépendance politique. Dans le contexte d'interdépendance économique qui est le nôtre, cette définition de notre objectif national semble éminemment logique et raisonnable."

#### SOMMAIRE

|   |   |
|---|---|
| La politique étrangère du Canada et le tiers-monde .....    | 1 |
| Les nouvelles centrales hydro-électriques canadiennes ..... | 3 |
| Le Premier ministre en URSS .....                           | 3 |
| En parlant de tortues .....                                 | 4 |
| Timbre de sir Donald Alexander Smith .....                  | 4 |
| Mesures contre la pollution par le transport maritime ..... | 4 |
| Plus d'or pour les galonnards .....                         | 5 |
| Les Obligations d'Épargne du Canada ...                     | 5 |
| Prix à un scientifique canadien .....                       | 6 |
| Hôpital pour les septentrionaux .....                       | 6 |
| Fermeture de bases militaires .....                         | 6 |

#### DÉFINITION DES OBJECTIFS

Cela étant dit, le Gouvernement définit les grands objectifs nationaux; il est dit:

- que le Canada maintiendra en toute sécurité son indépendance politique;
- que le Canada et tous les Canadiens jouiront d'une prospérité générale et croissante;
- que tous les Canadiens trouveront dans leur vie et dans leurs rapports avec les autres peuples des valeurs à conserver et à enrichir.

La révision de notre politique extérieure s'appuie sur le principe selon lequel cette politique est le moyen qui permet de poursuivre ces objectifs na-

tionaux dans le contexte international. Je soutiens que ce principe est valable. Notre politique étrangère n'est identique à celle d'aucun autre pays, pas même à celle de nos meilleurs amis. Chaque pays a quelque chose d'unique à préserver et à développer, et quelque chose de précieux à apporter, et nous ne devons aucunement hésiter à affirmer que la politique étrangère du Canada tend à la réalisation des objectifs canadiens, de même que la politique étrangère du Danemark tend à la réalisation des objectifs danois et que l'Union soviétique tend à la réalisation des objectifs soviétiques...

La politique étrangère du Canada comme celle de toutes les autres nations n'est pas conçue dans le vide; le monde ne s'immobilise pas pendant que le Canada formule et met en oeuvre sa politique étrangère. Les objectifs de la politique du Canada peuvent compléter ceux d'autres nations ou s'y opposer. Les visées et les buts d'autres nations empiètent sur la liberté d'action du Canada dans la sphère internationale. Nous vivons dans un monde en évolution dynamique. Des événements qui surviennent à des milliers de milles ou tout près de nous peuvent modifier les relations internationales. Des événements intérieurs peuvent modifier la planification de la politique étrangère. Il est probablement plus difficile de faire des prévisions dans ce domaine que dans tout autre. D'après le rapport:

"Le problème consiste essentiellement à saisir au vol une série d'événements et à les rassembler en un tableau clair et complet. Cette image globale doit rester fixe, juste assez longtemps pour que l'on découvre la perspective exacte qui permettra au Gouvernement d'agir en conséquence, de façon décisive et efficace. Ce tableau se compose d'éléments d'information divers, recueillis à de nombreuses sources, publiques ou officielles, et constamment filtrés et analysés. Pour en avoir une juste perspective, il faut donc situer tous les éléments d'un problème politique donné dans un cadre conceptuel qui indique les principales tendances de la politique intérieure et extérieure du pays."

#### MOYENS D'ATTEINDRE NOS OBJECTIFS

Ayant fait ressortir deux points plus ou moins évidents, soit que la politique étrangère du Canada doit être conçue pour la réalisation des objectifs canadiens et que nous vivons dans un monde imprévisible et dangereux, la révision de la politique étrangère envisage ensuite les moyens disponibles d'atteindre les objectifs canadiens.

Là, je vous préviens, nous abordons une question qui soulève forcément la discussion et je n'offre à cet égard qu'un seul principe directeur: Essayons dans notre politique étrangère, comme dans nos vies privée et collective, de faire ce qui nous convient. Nous ne sommes pas une grande puissance militaire, nous n'aspérons pas à en être une. Nous ne pouvons pas résoudre les grandes questions de paix et de guerre. Le Canada possède toutefois une situation stratégique. Selon les normes internationales, il est relative-

ment riche. C'est un grand pays commerçant. Il s'étend sur une vaste superficie et possède l'une des plus longues lignes côtières du monde. Nous parlons deux des principales langues internationales. Nous avons une tradition bien établie de démocratie et de justice sociale. Notre peuple et nos ancêtres sont venus de tous les coins du monde...

#### GRANDS THÈMES DE NOTRE POLITIQUE

Nous avons trouvé les six grands thèmes que voici.

Il s'agit de:

- stimuler la croissance économique;
- préserver la souveraineté et l'indépendance;
- travailler à la paix et à la sécurité;
- promouvoir la justice sociale;
- enrichir la qualité de la vie;
- maintenir l'harmonie du milieu naturel.

Vous pourrez le constater: ces thèmes s'appliquent tant à la politique intérieure qu'à la politique extérieure. S'agissant d'un grand pays commerçant comme le Canada, on ne saurait stimuler la croissance économique à l'intérieur sans la stimuler à l'étranger. Pour préserver sa souveraineté et son indépendance, il faut les faire reconnaître à l'échelle internationale en plus d'agir sur le plan national. La paix et la sécurité sont des problèmes d'ordre mondial. On ne peut pas compartimenter la justice sociale; on ne peut pas s'opposer efficacement à la discrimination qui sévit à l'étranger si on la pratique chez soi. La qualité de la vie s'améliore par le contact des autres peuples. Les Canadiens, qui possèdent un littoral étendu et une longue frontière commune avec les États-Unis, savent que la pollution du milieu ne connaît pas de frontières politiques.

#### PRIORITÉS

Jetant un coup d'oeil sur notre politique étrangère et sur son efficacité du moment, le Gouvernement a décidé qu'il fallait, plus que par le passé, mettre l'accent sur la croissance économique, sur la justice sociale et sur la qualité de la vie. Cela ne veut pas dire ni ne doit donner à entendre que les autres thèmes — harmonie du milieu naturel, paix et sécurité, souveraineté et indépendance — sont relégués au second plan. Cela serait tout simplement impossible. Tous ces thèmes sont des éléments essentiels de la politique du pays et tous doivent retentir à tout instant l'attention du Gouvernement.

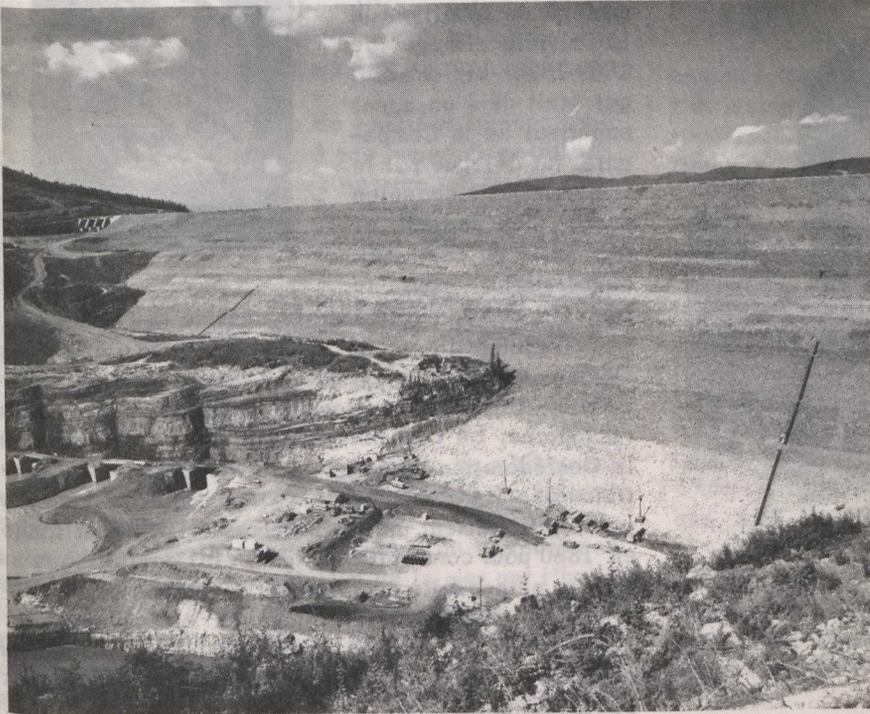
L'insistance sur la croissance économique n'est pas une politique d'intérêt immédiat et à courte vue. Le Canada est un pays en voie de développement dont certaines régions souffrent de sous-développement chronique. Les disparités régionales doivent disparaître si l'on veut que le Canada puisse offrir à tous ses citoyens un niveau de vie convenable et satisfaisant. A cela, la croissance économique est indispensable.

Le programme de développement international du Canada, que vous allez étudier au cours de l'échange, se place sous le thème de la croissance économique. Ce programme constitue notre contribution à la gran-

## LES NOUVELLES CENTRALES HYDRO-ÉLECTRIQUES CANADIENNES

Churchill Falls aura beau être bientôt l'une des centrales hydro-électriques les plus puissantes du monde, elle n'est toutefois pas la seule centrale importante du Canada.

Notre pays compte en effet depuis déjà plusieurs années des centrales aussi remarquables que celles de Beauharnois, sur le Saint-Laurent, de Shipshaw, sur le Saguenay, de Kitimat, en Colombie-Britannique et de Bersimis, la première des grandes centrales construites sur la Côte Nord du Saint-Laurent.



*Le barrage W.A.C. Bennett de rivière La Paix en Colombie-Britannique est l'un des plus importants du genre au monde.*

Par ailleurs, les besoins incessants du Canada en énergie ont mené ces dernières années à la mise en chantier de plusieurs centrales hydro-électriques: celles, entre autres, de Peace River, en Colombie-Britannique, de Kettle Rapids, au Manitoba, de Manicouagan, au Québec, et, bien sûr, de Churchill Falls, au Labrador.

Le *Bulletin hebdomadaire canadien* présente, à compter de cette semaine, une brève description de chacune des plus importantes centrales du Canada. Ces descriptions ont été rédigées à partir d'un texte préparé par M. David Peace, des Relations publiques de l'Hydro-Québec.

### L'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE LA PAIX

L'aménagement de la rivière La Paix, en Colombie-Britannique, a exigé des investissements de 725 millions de dollars de la part de la *British Columbia Hydro and Power Authority*.

La centrale souterraine Gordon M. Shrum, qui fait partie de cet aménagement, est présentement la centrale souterraine la plus importante du monde; sa

salle des machines de 890 pieds de longueur abritera dix groupes générateurs d'une puissance totale de 2,300,000 Kilowatts. Trois groupes ont été mis en service en septembre 1968.

Le réservoir de la centrale s'étend sur 680 milles carrés et contient une réserve utile de 1,300 milliards de pieds cubes d'eau. Le barrage principal, nommé W.A.C. Bennett, a 600 pieds de hauteur et 6,700 pieds de longueur; il contient environ 57 millions de verges cubes de remblai. Quand le réservoir

sera rempli, il permettra à la centrale d'utiliser une chute d'eau de 540 pieds de hauteur.

La construction de cet imposant barrage en terre s'est faite en un peu moins de quatre ans, en bonne partie grâce à une série de convoyeurs qui ont accéléré le transport du matériau de remblai extrait à quatre milles du barrage. Le convoyeur principal, long de 15,000 pieds, a été décrit comme le plus important du genre dans le monde; durant la construction, il transportait 12,000 tonnes de matériau à l'heure à une vitesse de 12 milles et demi.

### LE PREMIER MINISTRE EN URSS

Le Premier ministre effectuera un voyage officiel en Union soviétique du 19 au 29 octobre prochains. Pendant son séjour à Moscou, il s'entretiendra de questions d'intérêt réciproque avec son hôte, le président du Conseil des ministres de l'URSS, M. Alexei Kosyguine, et d'autres dirigeants soviétiques.

## EN PARLANT DE TORTUES

Depuis des années la tortue est devenue au Canada une bête d'agrément des plus recherchées. La variété la plus commune est la tortue aquatique de couleur verte et à oreilles rouges. Cette petite tortue est originaire du sud des États-Unis et sa carapace peut atteindre les douze pouces; elle peut vivre plus de 16 ans. On en fait l'élevage spécialement comme bête d'agrément et sa variété n'est nullement en danger de s'éteindre.



*"Je te mange, tu permets?"*

*Les aliments en conserve pour chiens sont recommandés comme élément de régime alimentaire ordinaire de la tortue d'agrément.*

Par contre, ce danger d'extinction menace certaines autres variétés à cause d'un manque de soins, si l'on en croit les fonctionnaires du ministère des Terres et Forêts de l'Ontario; des membres de la Société canadienne pour la conservation des bêtes amphibies et des reptiles a entrepris l'élevage de la tortue mouchetée dans l'espoir de la sauver. En Ontario, les tortues peintes de Midland sont souvent conservées comme bête d'agrément et la petite tortue musquée pourrait aussi se domestiquer mais, en attendant qu'on fasse l'élevage des espèces canadiennes comme bêtes d'agrément, il faudrait éviter de les garder en captivité.

D'après le ministère des Terres et Forêts, une mauvaise alimentation est surtout à l'origine des décès chez les tortues de maison; celles-ci ont besoin d'un régime alimentaire varié qui devrait comprendre du boeuf maigre cru, du coeur de boeuf, du rognon, du poulet, du poisson cru, des crevettes, des aliments en conserve pour chiens ou chats, des vers de terre, des escargots, des plantes aquatiques, de la laitue, des épinards et des tomates crues.

## TIMBRE DE SIR DONALD ALEXANDER SMITH

Un timbre commémoratif sera émis le 4 novembre pour marquer le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance, en Écosse, en 1820, de sir Donald Alexander Smith, dont la persévérance a permis l'achèvement de la voie ferrée qu'on avait promis de construire pour relier entre eux les divers territoires de la Confédération canadienne.

Apprenti auprès de la Compagnie de la baie d'Hudson, sir Donald avait émigré au Canada en 1838. Au moment de la rébellion de la rivière Rouge de 1869-1870, sir Donald, qui était déjà un agent supérieur de la Compagnie, fut délégué par le Gouverneur canadien auprès des Indiens et des Métis au cours des négociations pour le transfert des territoires de l'Ouest de la Compagnie.

Toujours intéressé aux voies ferroviaires, sir Donald avait compris que l'Ouest canadien avait besoin d'immigrants pour développer ses vastes ressources. La Colombie-Britannique s'était jointe à la Confédération après qu'on lui eut promis de construire une ligne de chemin de fer. Bien qu'il ne fût pas officiellement un des membres du syndicat fondé en 1880 pour construire la ligne, sir Donald risqua sa fortune personnelle pour assurer le succès de l'entreprise. Sa persistance fut honorée et reconnue par l'invitation qui lui fut faite d'enfoncer le dernier crampon en 1885, un an avant qu'il fût créé chevalier par la reine Victoria. Il fut élevé à la pairie en 1897, avec le titre de baron de Strathcona et Mount Royal, alors qu'il était haut commissaire de Grande-Bretagne. Il conserva ce dernier poste jusqu'à son décès survenu en 1914.

Le timbre de 6 cents de sir Donald Alexander Smith a été dessiné par Mlle Dora de Pédery-Hunt, de Toronto. Il mesure 24mm sur 30mm et l'impression en a été faite par un procédé de lithographie en trois couleurs: le jaune, le marron et le vert. Les trente-quatre millions d'exemplaires de ce timbre sont en cours d'impression par la *Canadian Bank Note Company Limited*, d'Ottawa.

Canada 6¢



Sir Donald Alexander Smith 1820-1914  
Postes Postage

## MESURES CONTRE LA POLLUTION PAR LE TRANSPORT MARITIME

Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a déclaré récemment que le Gouvernement entend adopter des mesures qui assureraient la population canadienne d'une protection la plus efficace possible contre la pollution causée par le transport mari-

time. Il a ajouté que le polluant devrait être tenu pleinement responsable du nettoyage des eaux et des dédommagements.

En ce qui concerne son ministère M. Jamieson considère comme très important que, sans plus tarder, des mesures soient prises dans les domaines suivants:

- Adoption de normes et de règlements pour l'exploitation de vaisseaux sans équipage humain.
- Règlements de pilotage plus sévères.
- Interdiction aux navires d'entrer ou de circuler dans les eaux canadiennes, ce qui comprend la détermination de certaines zones devant être protégées contre la pollution, à moins que ces navires soient convenablement construits, équipés, maintenus et dotés d'un personnel qualifié.
- Limitation des quantités des polluants qui peuvent être transportés dans le navire ou l'un de ses compartiments.
- Déclaration immédiate de tous les incidents ou accidents qui pourraient être une cause de pollution.
- Obligation pour tous les navires qui ne se dirigent pas vers nos ports de demeurer à l'extérieur de nos zones de pêche et de celles qui doivent être protégées contre la pollution.
- Adoption de sanctions plus sévères contre ceux qui déverseraient des polluants par négligence ou mauvaise volonté.
- Inspection des navires avant qu'ils fassent leur entrée afin de s'assurer que nos normes sont respectées.

Le ministre a ajouté: "A la suite de malheureux événements tels que ceux des naufrages de l'*Arrow* et de la barge *Irwing Whale*, nous avons beaucoup appris et nous continuons à acquérir de l'expérience dans le domaine de la pollution de la mer par l'huile. C'est ainsi que nous sommes en train de créer un équipement, une procédure et des méthodes qui minimiseront les conséquences de cette pollution car, peu importe les mesures préventives que nous adopterons, nous n'éliminerons jamais d'une façon complète ce problème. A cette fin, nous sommes également en train de mettre sur pied une organisation qui permettra de mobiliser d'une façon immédiate et efficace comme celle de "l'opération-huile", tous les moyens nécessaires pour lutter contre tous les incidents qui pourront survenir malgré les règlements extrêmement rigides que nous envisageons.

"Finalement, nous étudions les moyens à prendre pour défrayer les coûts de cette pollution et j'ai l'intention de proposer une formule qui prendra en considération la responsabilité du nettoyage aussi bien que des effets fâcheux pour ceux qui peuvent légitimement revendiquer pour une perte dans leur gagne-pain."

## PLUS D'OR POUR LES GALONNARDS

Le Conseil du Trésor a approuvé une augmentation du traitement annuel des officiers supérieurs qui va jusqu'à 5 pour cent, à compter du 1er janvier 1970.

Le redressement s'applique aux brigadiers-généraux et aux grades supérieurs. Le nouveau barè-

me pour un brigadier-général est de \$22,920 à \$24,360, pour un major-général de \$25,560 à \$27,000 et pour un lieutenant-général de \$28,680 à \$29,880.

Le 1er janvier 1971, le ministère de la Défense nationale appliquera à ces officiers l'échelle de traitement en vigueur à la Fonction publique pour les hauts fonctionnaires des classes 1, 2 et 3, qui sont leurs homologues. Le système du mérite déjà appliqué à la Fonction publique sera utilisé pour déterminer les salaires à l'intérieur des marges approuvées.

## LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNES DU CANADA

Le ministre des Finances, M. E.J. Benson, a annoncé que les Obligations d'Épargne du Canada de l'émission 1970/71 offriront aux acheteurs qui les garderont jusqu'à l'échéance un rendement annuel moyen de 7.75 pour cent.

Cette vingt-sixième émission d'Obligations d'Épargne du Canada viendra à échéance dans 11 ans soit le 1er novembre 1981.

Chaque obligation de \$100 de la nouvelle émission rapporte \$6.75 d'intérêt la première année, \$7.75 chacune des trois années suivantes et \$8.00 chacune des sept dernières années. Les trois certificats supplémentaires sont de \$9.75, \$6.75 et \$25.00. C'est ainsi que, si on ajoute à la somme des coupons d'intérêt annuel la valeur des certificats d'intérêt composé, on obtient à l'échéance dans 11 ans, \$227.50 pour chaque obligation de \$100.

La presse, la radio, la télévision ainsi que les panneaux-réclames seront utilisés lors de cette campagne d'envergure nationale. Les thèmes principaux en seront "Les Obligations d'Épargne du Canada:... elles sont en or!" et "Un placement toujours sûr et rentable".

Cette année encore, une grande importance sera accordée au Mode d'épargne sur le salaire, par l'entremise duquel un montant record de 287 millions de dollars d'Obligations d'Épargne du Canada a été acheté l'an dernier.

## LES RÉSIDANTS DU CANADA SEULEMENT

Toute personne, adulte ou enfant, les successions, les fiducies constituées pour le compte ou au nom d'un ou de plusieurs particuliers, les organismes religieux, les associations de charité et autres groupements à but non lucratif peuvent acheter des Obligations d'Épargne du Canada, à la condition qu'ils aient véritablement leur domicile au Canada.

L'an dernier, 646,584 employés de 5,197 sociétés ont acheté des Obligations d'Épargne du Canada par retenues sur leur salaire; 1,821,000 autres demandes de souscription ont été faites par l'intermédiaire des banques, des courtiers en valeurs mobilières et autres agents financiers, les ventes atteignant ainsi un chiffre record de 4.9 milliards de dollars. Le montant d'Obligations d'Épargne du Canada présentement en cours est de 6.4 milliards.

## PRIX À UN SCIENTIFIQUE CANADIEN

Un des pionniers de la spectroscopie moléculaire, le Dr Gerhard Herzberg, du Conseil national de recherches du Canada, vient de se voir décerner le Grand prix de la Société de chimie de Londres. C'est le premier Canadien à recevoir ce prix.

La société de chimie de Londres a prié le Dr Herzberg de bien vouloir accepter de recevoir la médaille de Farady et d'être son conférencier pour 1970-1971. Ce prix a été créé en 1867 par la Société de chimie en mémoire de Michael Faraday, l'un des scientifiques les plus distingués du siècle dernier.

Le Dr Herzberg a prononcé sa conférence le 30 septembre, à Londres, à l'occasion de la réunion d'automne de la Société de chimie. La conférence Faraday a habituellement lieu tous les trois ans.

Depuis sa création, le prix a été décerné à vingt-cinq savants dont 17 prix Nobel.

Le Dr Herzberg a quitté le Conseil national de recherches l'année dernière. Peu de temps avant son départ et pour lui permettre de continuer ses recherches, le CNR lui avait décerné le titre de scientifique de haute distinction.

## HÔPITAL POUR LES SEPTENTRIONAUX

Mary Louise Bearhead est alitée et sans connaissance à l'hôpital Charles Camsell d'Edmonton (Alberta) depuis 1963, où elle fut blessée dans un accident d'automobile. Pour que ses parents soient renseignés sur son état, une infirmière parcourt 30 milles jusqu'à la réserve indienne où leur maisonnette de quatre chambres est nichée dans une petite vallée.

Le personnel de l'hôpital Charles Camsell se compose de gens exceptionnels. Ils se rendent compte que leurs malades ont des besoins spéciaux; la plupart sont loin de chez eux puisque l'hôpital sert de base vers laquelle sont dirigés tous les Septentrionaux. Ce personnel connaît et comprend aussi les traditions et la culture des Indiens et des Esquimaux, et leurs diverses réactions concernant la maladie, le régime alimentaire et parfois les problèmes de langue, surtout dans le cas des vieillards.

Dans cet hôpital, les malades reçoivent des soins particuliers; on les sort (ils aiment les randonnées en voiture) ou on les amène faire des emplettes et, parfois, un membre du personnel les invite à prendre un repas chez lui.

L'idée d'un hôpital spécial pour le Nord est venue par hasard, selon Elva Taylor, directrice des soins infirmiers: "L'Hôpital était, à l'origine, un sanatorium pour les tuberculeux. Avec le progrès fait dans la lutte contre la tuberculose, nous avons compris les avantages qu'apporterait un hôpital spécial pour les Septentrionaux. Ce besoin existe toujours et il est probable qu'il persistera tant que l'expression "d'un océan à l'autre" signifiera seulement une étroite bande de terre peuplée le long de la frontière méridionale. La population du Nord est clairsemée.

De nombreux habitants vivent et travaillent dans des régions isolées et éloignées des services de santé. Le réseau radiotéléphonique étant incomplet, ils ne peuvent même pas réclamer nos soins. Le seul moyen d'atteindre certaines agglomérations est l'avion affrété qui se pose sur l'eau ou la neige."

Environ 40 pour cent des malades sont transportés par avion et la plupart trouvent cela agréable. Toutefois, un vieil Indien n'a pas été trop impressionné. Selon lui, il n'avait jamais été malade, il ne l'était pas en quittant son foyer mais il le devint lorsqu'on le mit à bord de l'appareil.

Les services hospitaliers pour Septentrionaux ont commencé en 1945 dans l'ancien hôpital Charles Camsell, pâté de maisons éparpillées, construites en 1910 pour servir de collège jésuite. Le ministère de la Défense nationale convertissait ces locaux en hôpital militaire en 1944 et, à la fin de la guerre, les bâtiments étaient cédés au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Actuellement, l'hôpital est administré par la Direction des services médicaux du ministère, qui assume le rôle de "ministère provincial de la Santé" pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. La Direction surveille le régime d'assurance hospitalière et le programme d'hygiène publique de tous les résidents de la région septentrionale laquelle constitue le tiers de la superficie du Canada.

## FERMETURE DE BASES MILITAIRES

Le ministre de la Défense nationale, M. Léo Cadieux, a annoncé la décision du Gouvernement de réduire les opérations des Forces canadiennes dans les bases militaires de Rivers et de Gimli au Manitoba, en vue de leur fermeture l'an prochain. La transition se fera graduellement et durera jusqu'au 1er septembre 1971.

Plusieurs ministères fédéraux, dont ceux de l'Expansion économique régionale et de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, collaboreront avec le ministère de la Défense nationale et les autorités locales pour réduire les incidences défavorables sur les agglomérations intéressées, et aider les employés civils à trouver d'autres emplois. Le personnel militaire de ces bases sera affecté à des postes vacants dans d'autres unités.

Environ 170 civils et 300 militaires seront touchés à Rivers, et 200 civils et 800 militaires à Gimli.

M. Cadieux a déclaré que les facteurs déterminants ont été la réduction générale des affectifs, le changement des priorités militaires, et le budget rigide de la défense.

La base de Rivers, située à 30 milles au nord-ouest de Brandon, et celle de Gimli, à 55 milles au nord de Winnipeg, ont été utilisées surtout pour la formation aérienne des Forces canadiennes. Le ministère avait annoncé en novembre dernier que le programme de formation de pilotes serait réduit pour satisfaire aux exigences de la nouvelle structure des

Forces. Les autres bases militaires utilisées pour la formation du personnel navigant se trouvent à Portage la Prairie et à Winnipeg (au Manitoba) et à Moose Jaw (en Saskatchewan).

Cela revient à dire que sur les trois grandes bases de formation aérienne au Canada, deux demeurent au Manitoba. Les autres bases de formation de pilotes appartiennent au groupe opérationnel et il n'y en a jamais plus de trois dans une province donnée.

La base de Rivers est un établissement militaire depuis 1940, année où l'Aviation royale du Canada y a installé l'École de navigation aérienne n° 1. A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, le Centre canadien de formation de parachutistes et le Centre canadien mixte de formation de pilotes ont été établis à la base de Rivers.

La base de Gimli a été établie en 1943; on y a alors ouvert l'École n° 18 de formation de pilotes. A l'issue de la guerre, Gimli a été utilisé comme camp d'été pour les escadrilles de réserve et les cadets de l'air et, en 1950, l'École n° 2 de formation de pilotes y était organisée. A Gimli, la formation supérieure des pilotes est donnée par l'École n° 1 de formation de pilotes des Forces canadiennes, qui sera transférée à la base de Cold Lake, en Alberta, où des installations existent déjà.

#### LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA ET LE TIERS-MONDE

(Suite de la p. 2)

de tâche que doivent accomplir les pays en voie de développement et qui consiste à accroître le rythme de croissance de leurs économies respectives. L'aide canadienne au développement ne consiste pas à distribuer des cadeaux au hasard mais plutôt à travailler la main dans la main avec les pays en voie de développement à l'oeuvre de leur croissance économique et ce pour le plus grand bien de tous.

Il peut y avoir et il y a effectivement des conflits entre les divers thèmes de notre politique; le Gouvernement est forcé de faire des choix difficiles. La possibilité d'un conflit entre la croissance économique et l'harmonie du milieu naturel en est un exemple manifeste et d'actualité. Je n'ai pas besoin d'insister là-dessus. L'expansion de l'industrie crée les emplois et la prospérité. Elle peut aussi polluer l'air, le sol et l'eau. Le Canada et tous les autres pays techniquement avancés doivent aujourd'hui prendre des décisions pénibles dans ce domaine. Il en est de même des pays en voie de développement à mesure que leurs économies progressent. J'ose espérer que nous sommes prêts à relever le défi et à prendre les décisions pénibles qui s'imposent.

#### L'APARTHEID

Le Canada condamne sans réserve l'*apartheid*. Chaque fois que la question est soulevée aux Nations Unies, nous appuyons davantage le point de vue des

états de l'Afrique noire que ne le fait aucun autre gouvernement occidental; ces états le reconnaissent d'ailleurs. Nous avons respecté les termes des résolutions adoptées par les Nations Unies sur la vente d'armes à l'Afrique du Sud. Nous fournissons une aide considérable et croissante pour le développement des pays qui sont voisins de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie. Nous resserrons nos liens diplomatiques avec ces pays. La société Polymer a entrepris de se débarrasser des modestes placements qu'elle possède en Afrique du Sud. Nous observons strictement l'embargo commercial décrété par les Nations Unies contre le régime illégal de la Rhodésie. Nous avons pris l'initiative de manifester à la Grande-Bretagne le souci que nous inspire la reprise de ses ventes d'armes à l'Afrique du Sud.

D'aucuns ont soutenu que le Canada devrait aussi cesser ou diminuer ses relations commerciales avec l'Afrique du Sud parce que ce pays pratique l'*apartheid*. Je crois pour ma part que cette opinion est contestable. En principe, et exception faite des sanctions approuvées par les Nations Unies, le Canada ne refuse pas d'entretenir des relations commerciales avec les pays dont il désapprouve l'idéologie politique ou le comportement. De temps en temps des Canadiens et des étrangers qui n'aiment pas les régimes actuels de Cuba, de la Chine et de l'Union soviétique nous ont fortement invités à rompre ces relations, mais nous n'avons pas suivi leurs conseils. Nous avons même favorisé le commerce avec ces pays, parce que nous y voyons un moyen d'améliorer les relations entre nos populations respectives. Il semble bien, d'ailleurs, que la plupart des Canadiens approuvent cette ligne de conduite du Gouvernement.

Le fond de la question consiste à savoir à quoi tend la rupture des liens commerciaux. Que recherche-t-on? La modification de la politique du Gouvernement sud-africain? Dans ce cas, il faudrait donner à l'embargo beaucoup d'ampleur pour qu'il ait quelque efficacité et rien n'indique qu'un embargo recevrait l'entier appui des principaux pays commerçants.

Veut-on punir le Gouvernement sud-africain ou la minorité de race blanche? Je suis enclin à penser que les plus durement atteints seraient les membres de la majorité noire du pays, qui font presque tout le travail de production des biens à exporter.

S'agit-il de satisfaire nos propres besoins émotifs et d'exprimer la répugnance que nous inspire l'*apartheid*? Si tel est le cas, je crois qu'il faut envisager cette satisfaction émotive en regard des autres facteurs que j'ai mentionnés. Ce n'est pas là manquer de coeur ni faire passer les intérêts pécuniaires avant les principes. Notre embargo contre les envois d'armes montre bien que le Canada ne donne pas la priorité aux affaires d'argent. Quant à savoir si le Canada devrait interrompre ou seulement diminuer son commerce des marchandises pacifiques avec l'Afrique du Sud, c'est une proposition qu'il faut examiner avec honnêteté et franchise, en songeant non seulement à nos propres intérêts mais à ceux des groupes

opprimés avec lesquels nous sympathisons et auxquels nous voulons apporter notre appui.

Si les sanctions économiques imposées unilatéralement sont peu propres à amener les gouvernements coupables à s'amender, on peut sans doute s'étonner que tant de gens qui s'opposent à ce qu'on punisse les crimes et les comportements antisociaux dans leur propre société tiennent tellement à ce que des punitions soient imposées sur le plan international, où la possibilité d'obtenir de bons résultats est encore plus lointaine...

**QUE VAUT LA RÉVISION DE NOTRE POLITIQUE?**  
Ces documents contiennent-ils réellement de l'inédit? Même à part les décisions gouvernementales précises qui y sont rappelées et qui, évidemment, sont nouvelles, il y a du neuf; je le crois. D'abord, nous y avons exposé notre politique étrangère beaucoup plus méthodiquement que jamais auparavant. Pour nous ce n'est pas simplement un exercice intellectuel, et dans les années à venir il faudra en tenir compte dans la formulation et l'application des politiques particulières.

Pendant de nombreuses années bien des Canadiens ont considéré le Canada surtout comme un membre actif du Commonwealth, de l'Organisation des Nations Unies et de l'OTAN, et comme un allié et un associé loyal des États-Unis. Le livre blanc porte sur le monde un regard beaucoup plus proprement canadien. Nous avons décidé que le Canada devrait continuer de s'occuper activement de ses alliances et des groupements internationaux dont il fait partie, y compris, et c'est ici quelque chose de neuf, le groupement des pays entièrement ou partiellement de langue française, c'est-à-dire la Francophonie. Mais nous continuons ces associations non pas parce que nous y sommes engagés depuis des années mais parce que le Gouvernement est convaincu que ces participations aident à faire avancer nos objectifs nationaux.

Pendant une bonne partie de son histoire, l'attention du Canada s'est concentrée sur le sud, c'est-à-dire les États-Unis, et sur l'est, soit sur l'Europe et et plus particulièrement sur la France et la Grande-Bretagne. Nous nous sommes persuadés que nous étions un pays de l'Atlantique Nord. Mais en considérant le monde d'un regard proprement canadien, nous nous sommes rendu compte que nous étions un pays de l'Amérique, de l'Arctique et du Pacifique et nous avons commencé à assumer nos responsabilités comme tel. La partie du Livre blanc qui traite de l'Amérique latine démontre que nous avons de plus en plus d'intérêts d'engagés dans l'ensemble de notre hémis-

sphère et, entre autres, dans les Caraïbes. Les lois récentes touchant nos régions arctiques qui ont été présentées à la Chambre des Communes démontrent que nous assumons notre responsabilité à l'égard de l'écologie de l'Arctique canadien non seulement dans notre propre intérêt mais aussi dans l'intérêt de tous. L'importance croissante des pays du Pacifique pour le Canada est rappelée dans la partie du Livre blanc qui traite du Pacifique. Et cette nouvelle dimension géographique ne signifie pas tellement pour nous un changement de pôle d'attraction qu'un élargissement de notre intérêt. Ce recul de nos horizons ne relâche pas pour autant les liens étroits que nous avons avec les États-Unis bien qu'il puisse nous aider à éviter de pousser trop loin notre sujétion économique à l'égard de l'économie américaine. En Europe, nous raffermissons nos liens traditionnels avec les états occidentaux et nous nous créons de nouvelles attaches avec les pays de l'Est. Nos relations traditionnelles avec l'Inde et le Pakistan n'ont souffert en rien; en Afrique, nos liens historiques avec les nouveaux états anglophones se raffermissent grâce à nos nouvelles relations avec les nouveaux états francophones. Nous comprenons difficilement que des observateurs aussi bien de chez nous que de l'étranger puissent prétendre que le Canada soit en train de s'enfermer dans l'isolationnisme simplement parce que nous voyons le monde avec un regard proprement nôtre, comme le font tous les autres pays.

La révision nous a rappelé bien des vérités que nous connaissions déjà mais auxquelles nous n'accordions pas suffisamment d'importance. En vieillissant, les humains ont tendance à se tourner vers le passé et à idéaliser le bon vieux temps qui leur échappe à jamais. Vers la fin des années 40 et le début des années 50 le Canada, dont l'économie, au sortir de la guerre, était renforcée alors que celle de la plupart des pays était affaiblie, a joui pendant une courte période d'un prestige extraordinaire sur la scène internationale. Depuis lors, les alliés et les anciens ennemis ont rebâti leur économie, l'Union soviétique est devenue une superpuissance, la Chine possède maintenant les moyens de devenir une puissance mondiale. Tout cela est vrai, mais il est encore plus vrai que le Canada a vu sa force et son indépendance s'accroître depuis cette époque, à un degré qui n'est généralement ni soupçonné ni compris par certains Canadiens. Notre courte période de prestige dans un monde dévasté par la guerre est sans doute du passé, mais le Canada est devenu adulte dans le monde actuel; il y prend son vrai rang et il y joue le rôle qui lui revient...